



SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE

2022-2023

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Habitudes alimentaires →

Élèves consommant chaque jour au moins une
boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

Il est question ici des boissons gazeuses, boissons pour sportifs, boissons à saveur de fruits, boissons énergisantes, cafés aromatisés sucrés, thés glacés sucrés, chocolat chaud, boissons gazeuses diètes, boissons énergisantes sans sucre ou faibles en calories, croustilles, nachos, maïs soufflé, bonbons, chocolat... Ces aliments devraient être consommés avec modération car ils sont riches en calories, en lipides, sucre ou sel. Leur consommation régulière peut favoriser l'excès de poids, la carie dentaire, le diabète de type 2 et les maladies du cœur.

Élèves consommant chaque jour des boissons sucrées, grignotines ou sucreries

Élèves de 12 à 17 ans

Territoires	Sexes réunis		Garçons		Filles	
	N ^e	%	N ^e	%	N ^e	%
Abitibi-Témiscamingue	1 800	22 =	1 000	25 =	700	19 ↓
Québec	105 400	24	56 900	25	48 500	22

N^e Nombre estimé

↓ % régional plus faible que celui du reste du Québec

= % régional comparable à celui du reste du Québec (l'écart entre les deux résultats n'est pas significatif)

Notes

Dans le tableau précédent, la comparaison des données (représentée par les symboles = et ↓) est effectuée entre le pourcentage régional et celui du reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données « Québec » présentées dans ce tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec, qui inclut la région.

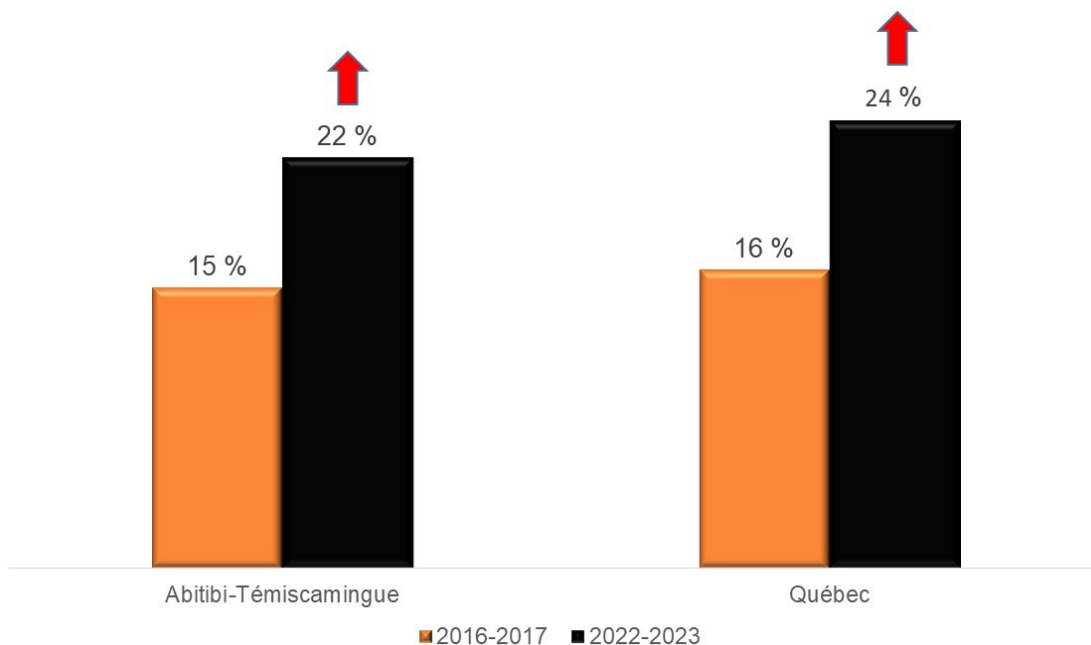
Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement des estimations.

FAITS SAILLANTS

En Abitibi-Témiscamingue, 22 % des élèves consommaient chaque jour au moins une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries, un résultat comparable à celui dans le reste de la province (24 %). Les garçons (25 %) étaient plus nombreux que les filles (19 %) à consommer de tels aliments quotidiennement. Dans la région, les filles étaient proportionnellement moins nombreuses que celles dans le reste du Québec (22 %) alors que chez les garçons, les données étaient comparables (25 % chez les garçons du reste de la province).

Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves ayant consommé chaque jour au moins une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries, Abitibi-Témiscamingue, 2016-2017 et 2022-2023



↑ Pourcentage significativement plus élevé que celui du cycle précédent

Faits saillants

De 2016-2017 à 2022-2023, le pourcentage d'élèves ayant consommé chaque jour une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries a augmenté de 15 % à 22 % dans la région. Un constat semblable est observé au Québec.

Proportion (%) d'élèves consommant chaque jour au moins une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries, selon le type d'aliments, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2022-2023

Aliments	% Abitibi-Témiscamingue	% Québec
Boissons sucrées (régulières ou diètes)	19 %	20 %
Grignotines	4 %	4 %
Sucreries	4 %	5 %
Boissons énergisantes (régulières ou diètes)	2 % *	1 %
Cafés aromatisés sucrés ou thés glacés sucrés	2 % *	3 %
Chocolat chaud	2 % *	3 %

* Attention, estimation de qualité moyenne, à utiliser avec prudence

Les boissons sucrées constituent l'aliment le plus consommé quotidiennement, par 19 % des élèves. Pour l'ensemble des aliments, les données régionales sont comparables à celles du reste de la province, ou encore la qualité des estimations ne permet pas d'effectuer une comparaison.

Qu'est-ce qui influence les résultats ?



La santé d'un individu est influencée par de nombreux facteurs. L'EQSJS permet de dégager des caractéristiques liées à diverses problématiques ou comportements chez les jeunes. Dans le tableau suivant, les flèches (↓ et ↑) indiquent que le pourcentage d'élèves est plus faible ou plus élevé parmi ceux présentant la caractéristique mentionnée. Exemple : les élèves fumant la cigarette (premier facteur dans la liste) sont proportionnellement plus nombreux que les non-fumeurs à consommer de la malbouffe le midi. Cela ne signifie pas que le tabagisme pousse les jeunes à manger de la malbouffe mais qu'il existe une association statistique entre les deux. Les autres indicateurs sur l'alimentation font également l'objet d'une fiche qu'il est possible de consulter.

Indicateurs sur l'alimentation

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'alimentation

	Consommation de 2 portions de lait	Consommation de 5 portions de fruits et légumes	Consommation de 4 verres d'eau	Déjeuner chaque matin	Consommation de boissons, grignotines sucreries	Consommation de malbouffe le midi	Consommation de malbouffe (autre que midi)
Fumant la cigarette						↑	
Ayant consommé de l'alcool au cours des 12 mois précédents				↓		↑	↑
Ayant consommé de la drogue au cours des 12 mois précédents	↑	↓		↓	↑	↑	↑
Consommant chaque jour une boisson gazeuse, grignotines ou sucreries						↑	↑
Ayant essayé de perdre du poids				↓	↓		
Ayant eu recours à des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA)			↑	↓			
Ayant tenté de perdre du poids ou de le maintenir en diminuant la consommation de sucres-gras	↓		↑	↓			
Étant peu/très peu actifs ou inactifs physiquement dans les loisirs	↓	↓	↓	↓			
Ayant occupé un emploi durant l'année scolaire		↑					
Étudiant au 1er cycle (secondaire 1 et 2)	↓						
Vivant dans une famille reconstituée ou monoparentale		↓		↓			
Dont les parents n'ont pas de diplôme d'études secondaires				↓	↑		
Ayant un faible ou moyen soutien social dans leur famille		↓		↓	↑		
Ayant une faible ou moyenne participation dans leur famille		↓		↓			
Ayant un surplus de poids		↓		↓			
Insatisfaits de leur apparence (silhouette)			↓	↓			

Source :

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2022-2023
Rapport provincial : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Questions ou commentaires ?



Courriel :
Téléphone :

Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
guillaume_beaule@sss.gouv.qc.ca
819 764-3264, poste 49211